

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2017-40**

DATE DE CONVOCATION
01/12/2017

L'an deux mil dix sept,
Le 07 décembre 2017 à 19 heures.

DATE D'AFFICHAGE
01/12/2017

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents :

Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA, Mr Jean DIDIER, Mr Bernard GRARE, Mr David NOEL, Me Marie-Françoise LECAILLE, Catherine VANDEKERKHOVE, Mr Alain FIX, David NOEL, Mr Michel QUANDALLE, Mr Bernard MOUSSAY, Me Béatrice BOULY, Me Valérie DRANSART, Mr Guy PETIT, Mr Michel CLABAUT

Votants [18]
Exprimés [18]

Excusés :

Me Sophie MEURDESOLF donne pouvoir à JM DEGREMONT (présente à 19 h 15 - 4ème point)
Mme Michèle AUGÉ donne pouvoir à Guy PETIT (présente à 19 h 20 - 4ème point)
Mme Michèle CAFFIER

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

03 JAN. 2018



Absent :

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mr Alain FIX est nommé secrétaire de séance

Objet : SUBVENTION ETAT DETR – MAISON DES SERVICES

Monsieur le Maire propose d'inscrire le programme maison des services pour l'obtention d'un financement auprès de l'Etat dans le cadre de la D.E.T.R. exercice 2018. En effet ce projet répond aux critères de sélection et une subvention de 25% pourrait être obtenue plus 10% dans le cadre d'une rénovation B.B.C.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à : **916 751.00 € HT**
(neuf cent seize mille sept cent cinquante et un euros)

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

03 JAN. 2018

Subventions :

Etat 25%	229 187.75 €
Etat accessibilité)	15 000.00 €
Conseil Départemental	200 000.00 €
CAF 10%	91 675.00 €
Autofinancement Communal	90 000.00 €
Emprunt	290 888.25 €
TOTAL :	916 751.00 €



Où l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention le conseil municipal est favorable à la demande d'inscription de la construction « maison des services » pour l'obtention d'un financement de l'Etat dans le cadre de la D.E.T.R. et pour un coût total de 916 751.00 €

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

3

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 07 Décembre 2017

Le Maire,



Jean Michel DEGREMONT